



Programme des
Nations Unies pour
l'environnement



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/47
7 novembre 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-cinquième réunion
Montréal, 5-7 décembre 2001

PROPOSITION DE PROJET: MONGOLIE

Le présent document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet ci-après:

Réfrigération

- Récupération et recyclage de frigorigènes à base de CFC-12

PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET MONGOLIE

SECTEUR: Réfrigération Consommation sectorielle de SAO (2000): 13,9 tonnes PAO

Seuils de rentabilité pour le sous-secteur: n/d

Titre du projet:

- a) Récupération et recyclage de frigorigènes à base de CFC-12

Données sur le projet	Récupération/recyclage
Consommation des entreprises (tonnes PAO)	13,90
Incidences du projet (tonnes PAO)	5,61
Durée du projet (mois)	36
Montant initial demandé (\$US)	102 100
Coût final du projet (\$US):	
Surcoût d'investissement (a)	102 90
Coûts Imprévus (b)	6 010
Surcoût d'exploitation (c)	
Coût total du projet (a+b+c)	108 600
Participation locale (%)	100%
Taux d'exportation (%)	0%
Montant demandé (\$US)	108 600
Rapport coûts/avantages (\$US/kg)	19,36
Financement de contrepartie confirmé?	
Organisme national de coordination	Centre national de l'ozone
Agence d'exécution	PNUD
Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$US)	108 600
Incidences du projet (tonnes PAO)	5,61
Rapport-coûts/avantages (\$US/kg)	19,36
Coût d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	14 118
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$US)	122 718

DESCRIPTION DU PROJET

Récupération et recyclage de frigorigènes à base de CFC-12

1. À sa 32^e réunion, le Comité exécutif avait approuvé le projet de Plan de gestion de frigorigènes (PGF) de la Mongolie (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/25) et alloué 143 170 \$US à la mise en oeuvre des deux sous-projets suivants:

- a) Programme de formation d'agents de douane et d'inspecteurs de l'environnement en vue d'assurer une application adéquate de l'interdiction d'importations de matériel à base de CFC dans le pays;
- b) Programme de formation d'instructeurs pour former des techniciens de la réfrigération aux bonnes pratiques de gestion.

2. Le PGF comprenait en outre un sous-projet de récupération et de recyclage de frigorigènes qui devait être soumis à l'examen du Comité exécutif à une réunion ultérieure (le projet figurait dans le plan d'activités du PNUD pour 2001). Le Gouvernement de la Mongolie soumet le sous-projet en question à l'examen du Comité exécutif à sa 35^e réunion.

3. Le sous-projet de récupération et de recyclage de frigorigènes prévoit l'acquisition de 15 machines de récupération et de matériel auxiliaire et de 3 machines de récupération/recyclage pour desservir les centres de climatiseurs d'automobile, ainsi que l'établissement de 2 centres de recyclage. Il y aura également 3 ateliers de formation pour familiariser les techniciens au projet de PGF et pour les former aux procédures de récupération et de recyclage. Le coût total du sous-projet est de 102 100 \$US, dont 13 000 \$US pour la supervision de tous les projets relevant du PGF.

4. La coordination du projet global de PGF, et notamment la surveillance de la quantité et de la qualité du CFC-12 recyclé, sera assurée par le Centre de l'ozone au Ministère de la nature et de l'environnement.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

5. Durant l'examen du PGF soumis initialement par la Mongolie à la 32^e réunion du Comité exécutif, le PNUD avait indiqué au Secrétariat que le Gouvernement de la Mongolie avait été avisé des conséquences de la Décision 31/48. Le Gouvernement s'engageait à effectuer, sans demander de financement supplémentaire pour le PGF (à l'exclusion du sous-projet de récupération et de recyclage), une réduction d'au moins 50% et 85% de la consommation de CFC d'ici 2005 et 2007, respectivement; et il envisageait également de mettre en place des mesures adéquates de supervision et de compte rendu. Le PNUD a confirmé par ailleurs que le sous-projet de récupération et de recyclage représentera le financement total demandé par la Mongolie pour réaliser les réductions nécessaires de la consommation de CFC pour 2005 et 2007.

6. À la demande du Secrétariat, le PNUD a confirmé que la législation pertinente régissant les importations et la consommation de CFC dans le pays est déjà en place, et que les programmes de formation des agents de douane et des techniciens d'entretien et de réparation de la réfrigération ont déjà débuté. D'après les indications du Centre de l'ozone, le prix du CFC-12 varie actuellement entre 4,5 \$US et 5,5 \$US par kilo.

7. Le Secrétariat du Fonds et le PNUD ont également passé en revue les raisons de la demande de 15 machines de récupération et de 3 machines de récupération et de recyclage MAC, alors que la consommation de CFC du pays n'est que de 13 tonnes PAO. Le PNUD a expliqué que l'enquête menée pour la préparation de la proposition de projet avait permis de recenser 380 installations de réfrigération commerciale/industrielle et 15 600 véhicules dotés de climatiseurs à base de CFC-12 utilisés dans les deux grandes villes de la Mongolie. Par conséquent, les machines demandées seront réparties entre les principaux ateliers de réparation de ces deux villes.

RECOMMANDATION

8. Compte tenu de l'affirmation du Gouvernement de la Mongolie qu'il sera en mesure de réduire la consommation de base de CFC de 50% d'ici 2005 et de 85% d'ici 2007 sans aucune autre assistance du Fonds multilatéral, le Secrétariat recommande l'approbation globale du projet, ainsi des coûts d'appui connexes, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-après:

	Titre du projete	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Récupération et recyclage de frigorigènes à base de CFC-12	108 600	14 118	PNUD
